

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ
DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-TROIS, LE SIXIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL

**VENTE D'IMMEUBLES
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, corporation municipale constituée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), ayant son siège social au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, Québec, G0T 1K0, représentée par Kevin Bédard, directeur général et greffier-trésorier adjoint de cette municipalité régionale de comté que **les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique**, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) article 1022 et suivants, **en la salle du conseil de la MRC** située au **26, rue de la Rivière, Les Escoumins, Québec, G0T 1K0**, le **jeudi 8 juin 2023 à 10 heures** de l'avant-midi pour défaut de paiement des taxes municipales, scolaires et/ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées avec les frais encourus avant la vente.

Ces immeubles seront vendus sans aucune garantie légale, notamment de contenance, de qualité du sol et de bâtiment; ils sont acquis aux risques et périls de l'acheteur et sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes qui pourraient les affecter. Il incombe aux intéressés d'effectuer toutes les vérifications nécessaires auprès de la municipalité concernée avant de se porter acquéreur d'un immeuble.

Veillez noter que les immeubles acquis dans le cadre de la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du Code municipal du Québec).

La procédure et les conditions de vente peuvent être consultées sur le site Web de la MRC au www.mrchcn.qc.ca.

MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE

Matricule : 95032-9882-13-8308

Dossier : 2023-392

Propriétaire : M. Frédéric Girard

Adresse de l'immeuble : 566, rue Principale, Longue-Rive

Taxes municipales :	Taxes scolaires :	Total :
7 390,37 \$	68,30 \$	7 458,67 \$

DÉSIGNATION : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 3 808 499 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances dont notamment un immeuble portant le numéro 566, rue Principale, Longue-Rive, province de Québec, GOT 1Z0.

Cet immeuble est sujet à une servitude de drainage et de non-construction enregistrée au Registre foncier du Québec sous le numéro 25 401 257.

MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

Matricule : 95040-0788-92-7057

Dossier : 2023-393

DOSSIER RETIRÉ

DÉSIGNATION : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 3 807 549 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout sans bâtisse, sis sur la rue Principale, Portneuf-sur-Mer, province de Québec, GOT 1P0, avec circonstances et dépendances.

Cet immeuble est situé à proximité d'un terrain inscrit au répertoire des terrains contaminés du ministère de l'Environnement du Québec.

Matricule : 95040-0889-09-2902

Dossier : 2023-394

Propriétaire : M. Simon Tremblay

Adresse de l'immeuble : 476, rue Principale, Portneuf-sur-Mer

Taxes municipales :	Taxes scolaires :	Total :
5 516,32 \$	0,00 \$	5 516,32 \$

DÉSIGNATION : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 3 807 553 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, dont notamment un immeuble portant le numéro 476, rue Principale, Portneuf-sur-Mer, province de Québec, GOT 1P0.

Cet immeuble est situé dans une zone exposée aux glissements de terrain (NS2).

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé mon seing et le sceau de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, ce sixième jour d'avril de l'an deux-mille-vingt-trois à notre chef-lieu aux Escoumins.

Kevin Bédard, directeur général et greffier-trésorier adjoint
MRC La Haute-Côte-Nord
26, rue de la Rivière
Les Escoumins (Québec) GOT 1K0